



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DECISION DU MAIRE**

**N°34/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE DANS LE CADRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AU DEVELOPPEMENT LOCAL RENOVATION DES PARCS DE LUMINAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC 2EME PHASE 2024**

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération n°28/20 donnant délégation au Maire, notamment concernant le dépôt des demandes de subvention,

Dans le cadre de sa politique environnementale, ayant pour objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise des dépenses énergétiques et le développement des énergies renouvelables, la commune s'est engagée depuis 4 ans dans une démarche globale de **rénovation de son parc d'éclairage public**.

Suite au diagnostic réalisé en 2012, et conformément à ses préconisations, la commune a commencé avec le soutien du Conseil Départemental, la rénovation de son parc d'éclairage public par 630 points traités.

A ce jour, il reste environ 430 points lumineux à changer afin d'y installer des sources lumineuse types LED en adéquation avec les niveaux d'éclairage définis lors du diagnostic. Cette opération sera réalisée sur la durée du marché, soit 2 ans.

Référentiel des niveaux d'éclairagements



Programme de rénovation

Quartiers	Nombre de points lumineux
HAMEAU DE LA BAUME	19
BD CRAPONNE	11
BD CRAPONNE-EGLISE	15

**REÇU EN PREFECTURE**  
1e 24/05/2024  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-013-211300843-20240513-DEC\_34\_24-D

PLACE H.DE GROUX / RUE DE LA RESISTANCE	15
EUROPE - UNIE	25
COURS FOCH-LES ALPILLES	35
BD PAIX - VALDO	9
ORATOIRE	3
PLACE AUGUSTIN	2
AV ALPILLES - LIBERATION	17
PIETONS LIBERATION - ALPILLES	5
PIGEONNIER	19
Rue CALVIN	1
RUE FREDERIC MISTRAL	7
CARRAIRE DE TRISSONNES	62
R-Pt SAINT EXUPERY	6
PARKING	13
AV ONORATINI	17
PARC MEDIATHEQUE - ECOLE JULES FERRY	12
HAMEAUX LES FITAYS - LE PIQUET + - LA MOUETTE	12
PASSAGE DE LA SOURCE	3
PLACE ANCIENNE MAIRIE	10
PLACE HENRI DE GROUX - AVE DE CRAPONNE	25
PLACE DE L'ENTRAIDE	2
RUE DE LA RABASSIERE	3
IMPASSE DES ALPILLES	2
TOTAL	350

### **BUDGET DE L'OPERATION**

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 524 417 €H.T.

### **FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

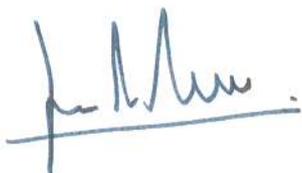
FINANCEURS	TAUX	MONTANT
DEPARTEMENT 13	60%	314 650 €
ETAT – Fonds vert	20%	104 883 €
Autofinancement commune	20%	104 884 €
<b>TOTAL</b>		<b>524 417 €</b>

Ce projet débutera en septembre 2024 et se terminera en décembre 2025

**DE SOLLICITER** une subvention de 314 650 € au Département des Bouches du Rhône dans le cadre de l'Aide à la Transition énergétique.

**DIT** que les crédits seront inscrits au Budget de la Commune aux chapitres et articles correspondants.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 13 mai 2024




Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

